

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022
DU
GROUPE PARTENARIAT LOGEMENT



GROUPE PARTENARIAT LOGEMENT

Rue Monceau Fontaine N°42/11,

6031 Monceau sur Sambre

BCE : 0555 772 980

gplcoordination1@gmail.com

tél : +32(0)484 461149.

Avec le Soutien du Cabinet du logement et la ville de Charleroi





TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU GPL :

1. GROUPE PARTENARIAT LOGEMENT C'EST QUOI ?.....P.2
2. LES MEMBRESP.3
3. PLUSIEURS RÉALISATIONS À L'ACTIF DU GPL.....P.4
4. RECOMMANDATIONS POUR LES LOGEMENTS INOCCUPÉS.....P.5

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2022 :

5. INTRODUCTION P.6
6. NOUVELLE COORDINATRICEP.6
7. FONDATION ROI BAUDOINP.8
8. AUTRES ACTIVITÉS.....P.8
9. PERSPECTIVES.....P.12
10. REMERCIEMENTS.....P.13



PRÉSENTATION DU GPL

Groupe Partenariat Logement c'est quoi ?

Face à l'insuffisance de logements décents à loyer modéré, le GPL est né en 1994. Pour structurer le partage de "bon tuyaux" favorisant le relogement des familles défavorisées, des réunions mensuelles ont été organisées entre travailleurs de terrain pour :

- Réfléchir à des solutions concrètes
- Echanger des pratiques intéressantes
- Partager les contacts.

Le Groupe Partenariat Logement de Charleroi est donc un lieu de rencontres privilégiées entre les différents acteurs logement de la Région de Charleroi. Ils s'activent à rechercher des pistes et solutions en faveur de familles à faibles revenus qui, en dépit de leurs difficultés financières ou sociales, présentent des garanties de fiabilité en matière de paiement de loyers et de bonne tenue du logement. Il accorde une attache particulière à travailler la « réconciliation » entre les locataires en état de « précarité » et les propriétaires ayant « la fibre sociale », et donc à accroître la potentialité d'accès à des logements décents.

BUT :

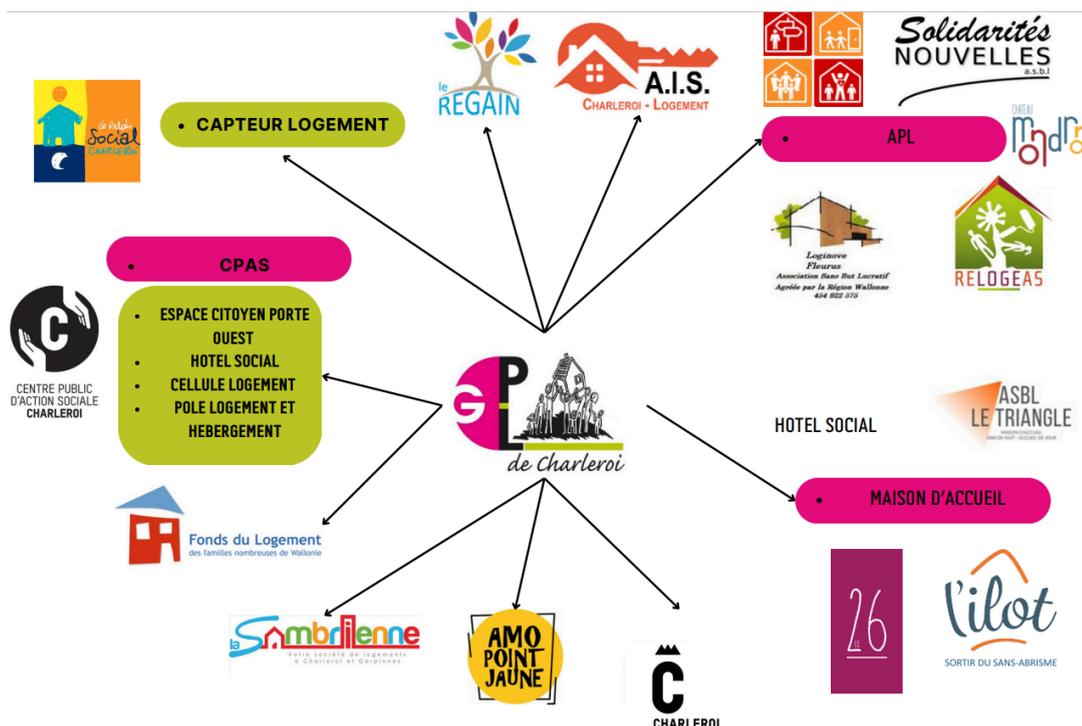
L'association a pour but de rassembler les différents opérateurs associatifs et publics en matière de logement en vue de réaliser les objectifs détaillés ci-dessous dans *le respect de la parité des partenaires représentés et de leur identité propre afin de:*

- Proposer des pistes de « logement » pour les personnes sans abri, mal logées ou en recherche d'une situation de relogement plus adaptée et qui adhèrent à l'accompagnement social.
- Favoriser la mise en place des partenariats associatifs/publics et la créativité de toutes et tous.
- Coordonner l'intervention des partenaires associatifs et publics impliqués dans les activités en question.
- Acquérir, recevoir, posséder tous biens meubles et immeubles en vue de la réalisation de ses objectifs et procéder à des recherches de fonds pour mener ses actions.
- Depuis juillet 2014, le Groupe Partenariat Logement de Charleroi, qui jusqu'à ce jour fonctionnait comme association de fait, s'est constitué en ASBL.
- Le GPL a une dimension politique en souhaitant faire remonter des constats de terrain vers les politiques communales et régionales pour changer/modifier des législations au service des publics les plus démunis.

Les membres

Le Groupe Partenariat Logement travaille en partenariat avec diverses institutions publiques et privées. Nous y retrouvons :

- Le Relais Social avec le capteur logement
- La ville de Charleroi
- L'Agence immobilière sociale de Charleroi
- Le Point Jaune
- Le château Mondron
- Loginov
- Relogeas
- Comme Chez Nous
- Solidarités Nouvelles
- Le 26
- L'îlot
- Le Triangle
- La Sambrienne
- Le Regain
- Le Fonds du Logement
- Le CPAS avec :
 - L'Hôtel Social
 - Le pôle logement et hébergement
 - Espace citoyen Porte Ouest
 - Cellule Logement



Le Groupe Partenariat Logement est en partenariat avec de multiples institutions pouvant toucher une population assez large. C'est pourquoi, le GPL a la possibilité de s'occuper de candidats aux profils divers pouvant cumuler des problématiques spécifiques liées de près ou de loin au logement.

Plusieurs réalisations à l'actif du GPL

- Le projet de **la médiation paritaire** : Au sein des partenaires du Groupe Partenariat Logement se trouvait plusieurs médiateurs/médiatrices pour gérer certains conflits entre propriétaires privés et locataires évitant ainsi de recourir à la justice. Ce service était destiné aux :
 - locataires ayant un propriétaire ne voulant pas effectuer les travaux nécessaires pour mettre le logement en état.
 - propriétaires dont les locataires posaient certains problèmes (arriérés de loyer, hygiène, etc...)
- Le Projet « **Bouffioulx** » : Le Fonds du Logement a mis à disposition à l'ensemble des membres du GPL 5 logements pour les familles nombreuses pour une durée de 2 ans. Après une augmentation de la demande de logements pouvant loger des familles avec plus de 2 enfants, le projet Bouffioulx a vu le jour pour pallier ce manque de façon temporaire. Les loyers demandés aux ménages étaient démocratiques mais une épargne était réalisée pour anticiper leur sortie. Ce projet a permis de développer une méthodologie de travail en binôme et de faire les maladies de jeunesse de ce type de projet en termes de conventionnement, de responsabilité des intervenants en concertation.
- Le projet « **auto-rénovation** » : Un travail de captation de logement a été développé pour mettre en relation certains propriétaires privés dont leurs biens nécessitaient quelques travaux. Un arrangement a donc été conclu avec les locataires entrant dans ces logements : ils avaient pour mission d'entreprendre les différents ouvrages avec un suivi technico-social pour les aider. C'est une réalité vécue par de nombreux propriétaires. Certains projets ont vu le jour depuis lors afin de répondre à ce besoin d'accompagnement technico-social des propriétaires.
- Le projet « **Devenez propriétaires solidaires** » : Ce projet pilote, soutenu par le CPAS de Charleroi avait pour mission de :
 - Favoriser la rencontre des propriétaires et des locataires à faibles revenus, qui ne sont pas en mesure de fournir les garanties susceptibles de rassurer les propriétaires.
 - Restaurer un climat de confiance entre bailleurs et locataires en les mettant en lien
 - Rechercher des alternatives innovantes de relogement.

Recommandations concernant les problématiques liées au logement

- Encourager la **construction de nouveaux logements sociaux et assimilés** et développer des projets **innovants** et **alternatifs**.
- **Rénover le parc existant** et le maintenir en bon état (favoriser et financer l'accompagnement technico-social, le travail en partenariat, l'auto-rénovation) en partant des expériences existantes
- **Travailler en amont** les expulsions (ville, police, propriétaires, services...) pour **mettre en œuvre une politique préventive qui serait gagnante pour tout le monde, tant les locataires que les propriétaires et les pouvoirs publics**.
- Réduire les périodes de **vide locatif** en facilitant la mise à disposition des logements dans le cadre de projets développés par des opérateurs logements. De nombreuses opérations et cadres d'occupation temporaire existent et fonctionnent sur le territoire depuis de nombreuses années.
- **Utiliser le GPL et les Ateliers Logement** comme lieux de concertation pour développer des synergies publiques et privées en matière de logement au sein des communes carolos (bassin de vie). Le GPL se veut une plateforme de développement de pratiques constructives entre l'ensemble des acteurs impliqués dans les trajectoires logement sur le territoire : Ville, CPAS, SLSP, AIS, Associatifs : hébergement, logement,, accompagnement
- Maintenir les pratiques de gestion à l'amiable avec les propriétaires de logements inoccupés et apporter des solutions concrètes et praticables par rapport à ces mêmes propriétaires.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2022

Introduction

2022 a été sous le signe de la nouveauté puisque le GPL ne se constitue plus uniquement de bénévoles mais une nouvelle arrivée est venue soutenir l'ASBL.

En effet, après l'octroi de subsides par la ville de Charleroi, nous avons pu obtenir notre tout premier engagement pour l'asbl Groupe Partenariat Logement. Une nouvelle coordinatrice est arrivée depuis le 1er décembre 2022 en un mi-temps.

C'est dans cette optique que le GPL a travaillé durant cette année, tentant de se développer de différentes manières ; notamment en essayant d'acquérir du patrimoine pour la première fois...

Par ailleurs, ses activités habituelles ont continué, par son travail de coordination du réseau des différents opérateurs immobiliers à finalité sociale à travers ses réunions candidatures avec ses différents partenaires.

Nouvelle coordinatrice

1. Subside de la ville de Charleroi

La Ville de Charleroi a octroyé au GPL un subside pour l'année 2022, renouvelé pour 2023. Grâce à ce financement, l'ensemble des membres du GPL ont décidé d'engager leur première travailleuse pour assurer la coordination des différents groupes de travail ou de réflexion du GPL ainsi que les projets communs. C'est grâce à cela, que notre première coordinatrice est arrivée en décembre 2022 à mi-temps.

2. Le rôle du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration se sont impliqués à tous les niveaux de ce nouveau partenariat avec la ville. Les différents étapes en ont été :

1. La négociation des contours de la conventions et des attendus liés à ce partenariat
2. l'organisation de la procédure de recrutement avec 3 journées de travail complètes dédiés à ces différentes phases
3. La mise en place administrative des éléments nécessaires à l'engagement. L'accueil et l'accompagnement de la jeune diplômée et le suivi du démarrage de sa fonction avec une



réunion de l'OA au moins une fois par mois et des contacts hebdomadaires avec la présidente et d'autres membres du GPL

3. Depuis son arrivée, plusieurs éléments ont été mis en place tel que :

- Création d'un **drive commun** reprenant les divers documents du GPL. Ce drive est divisé en plusieurs dossiers complets. Chaque dossier est partagé en fonction des personnes intéressées, permettant à l'ensemble des partenaires de retrouver avec facilité certaines données et informations.
- Remise en conformité des statuts de l'ASBL et validés par le greffe.
- Ouverture du compte bancaire de l'association.
- Numérisation et archivage GPL des différents documents importants depuis le début du GPL. La numérisation est essentielle mais prend du temps et permet l'archivage de toutes les réalisations du groupe depuis sa création.
- Création d'une sorte de charte reprenant des consignes pour introduire une candidature avec quelques règles communes à l'ensemble des partenaires. Ce texte a été soumis par l'ensemble des partenaires lors d'une réunion GPL et certaines modifications ont été apportées et votées par l'ensemble des membres.
- Élaboration d'un site internet pour le GPL. Une préparation a été réalisée durant l'année par la coordinatrice afin de mettre en mouvement le site internet. On pourra y retrouver :
 - Une présentation des différents partenaires avec leurs coordonnées pour plus de facilité pour les personnes en demande d'aide sociale au niveau du logement.
 - Une présentation de ce qu'est le Groupe Partenariat Logement et ses fonctions.
 - Les différents projets qu'il est en train de mener.
- Organisation des réunions candidatures en assurant le suivi des candidatures chez les différents partenaires.
- Organisation des réunions réflexion.

Le Groupe Partenariat Logement se constituait uniquement de bénévoles où chaque partenaire s'impliquait selon ses disponibilités. Face à la charge de travail réel de toutes les institutions, la coordinatrice a permis de continuer à coordonner au mieux l'ensemble des institutions et également de mener et développer certains projets communs. Face au défis qui s'annoncent à nous, l'arrivée de cette travailleuse salariée permet au groupe de pouvoir envisager de nouveaux projets au service de son objet social : l'accès au logement pour tous.tes.

Fondation Roi Baudouin

Il y a quelques mois, la Fondation Roi Baudouin a proposé à différentes villes belges d'effectuer un dénombrement du sans-abrisme. La Fondation a pris contact avec les trois Relais Sociaux de Charleroi, Namur et Liège car elle était en mesure de mettre en place un nouveau fonds pour développer du logement pour les personnes sans-abri. Le donateur est une famille toujours vivante dont le souhait est « la mise à disposition de logements en faveur de personnes sans-abri ».

L'ambition de ce nouveau fonds se nommant "La Rainette" serait de faire l'acquisition de biens immobiliers dans lesquels seraient installés et accompagnés des publics sans-abri mis en évidence par le dénombrement. Le but était de proposer des **logements durables** pour ce genre de public avec **un accompagnement social**.

Dans ce cadre, un de nos partenaires : le Relais social avec Laurent Ciaccia a rassemblé l'ensemble des documents à soumettre à la Fondation La Rainette pour l'obtention d'un don. Plusieurs réunions ont été réalisées ainsi qu'une rencontre avec les donateurs. Lors de cette rencontre, une visite de deux bâtiments proposés par le GPL a été effectuée ainsi qu'une présentation des précédents travaux menés par Sologinnov.

A l'heure d'écrire ses lignes, l'affaire est à suivre pour l'année 2023...

Autres activités

Le GPL a mené d'autres activités :

1. Organisation de réunions réflexions.
2. Organisation des réunions candidatures
3. Actualisation du guide du logement.
4. Journée réflexion sur l'engagement d'une personne au GPL et les valeurs.
5. Le recrutement et l'engagement de la coordinatrice
6. Présentation du GPL et conseil pour la mise en place d'un GPL à Liège.

1) **L'organisation des réunions réflexion**

Chaque trimestre un atelier réflexion est organisé. Cette réunion a pour but de rassembler l'ensemble des partenaires à travers des thématiques variées où un intervenant externe spécialisé sur le sujet anime le groupe. Les thèmes peuvent être choisis en fonction des besoins ou des demandes du groupe mais également pour les sensibiliser au travers d'outils ou d'informations pouvant leur être utiles.



2) L'organisation des réunions candidatures

Depuis plusieurs années, chaque mois, les travailleurs de terrain des différentes institutions se réunissent afin de présenter des candidatures de ménages qu'ils accompagnent mais dont ils ne trouvent pas de solution. Une fiche est alors complétée et signée par la personne et l'assistant social et sera ensuite présentée à l'ensemble des partenaires.

L'objectif lors de ces réunions candidatures n'est pas de résoudre **les situations d'urgence** mais d'avoir un visuel global de la personne pour trouver ensemble, à travers les collaborateurs, des pistes de solutions.

2015

Situations présentées en 2015 : 23
Situations sorties de la liste en 2015 : 20
Nombre de GPL candidatures : 7

Nombres de situations présentées par institution en 2015 :

26 : 3
CCN : 5
Ilot : 5
PLH CPAS : 5
Régie de quartier : 2
SN : 1
Triangle : 2

Types de ménages des candidatures reçues en 2015 :

Couple avec enfant(s) : 3
Femme seule avec enfant(s) : 5
Homme seul avec enfant(s) : 1
Femme seule : 1
Homme seul : 13

Couleurs des candidatures reçues :

Vert : 17
Orange : 5
Rouge : 1

Motifs de sorties de la liste en 2015 :

Logement privé : 6
Logement public : 6
Inconnu/Sans nouvelle : 5
Pas l'info : 2
Logement accompagné : 1

2016

Situations présentées en 2016 : 25
Situations sorties de la liste en 2016 : 21
Nombre de GPL candidatures : 6

Nombres de situations présentées par institution en 2016 :

26 : 6
CCN : 3
Château Mondron : 1
ECPO : 4
FLW : 1
Ilot : 3
ONE : 1
PLH CPAS : 3
Reloegas : 3

Types de ménages des candidatures reçues en 2016 :

Couple avec enfant(s) : 2
Femme seule avec enfant(s) : 9
Homme seul avec enfant(s) : 4
Femme seule : 2
Homme seul : 8

Couleurs des candidatures reçues :

Vert : 19
Orange : 5
Rouge : 1

Motifs de sorties de la liste en 2016 :

Logement privé : 8
Logement privé via capteur logement : 4
Logement public : 4 (2 Sambrienne, 1 A.I.S Charleroi, 1 A.I.S « Prologer »)
Projet auto-rénovation : 2
Inconnu/Sans nouvelle : 2
Pas l'info : 1

2017

Situations présentées en 2017 : 18
Situations sorties de la liste en 2017 : 25
Nombre de GPL candidatures : 7

Nombres de situations présentées par institution en 2017 :

26 : 4
AIS : 1
CCN : 2
ECPO : 4
PLH CPAS : 4
SAM CPAS : 1
SN : 2

Types de ménages des candidatures reçues en 2017 :

Couple avec enfant(s) : 5
Femme seule avec enfant(s) : 5
Femme seule : 2
Homme seul : 6

Couleurs des candidatures reçues :

Vert : 13
Orange : 3
Rouge : 2

Motifs de sorties de la liste en 2017 :

Logement privé : 6
Logement via capteur logement : 2
SLSP : 3
Ais Charleroi : 1
Inconnu/Sans nouvelle : 7
Plus de demande/ Plus de suivi : 4
Retour en famille : 1
Maison d'accueil : 1

2018

Situations présentées en 2018 : 24
Situations sorties de la liste en 2018 : 21
Nombre de GPL candidatures : 8

Nombres de situations présentées par institution en 2018 :

26 : 7
AIS : 1
Cité de l'enfance : 1
ECPO : 3
FLW : 1
Ilot : 2
Log'toit : 2
PLH CPAS : 2
Reloegas : 1
SN : 4

Types de ménages des candidatures reçues en 2018 :

Couple avec enfant(s) : 7
Femme seule avec enfant(s) : 8
Homme seul avec enfant(s) : 1
Femme seule : 3
Homme seul : 4
Couple : 1

Couleurs des candidatures reçues :

Vert : 18
Orange : 5
Rouge : 1

Motifs de sorties de la liste en 2018 :

Logement privé : 9
Logement via capteur logement : 3
Inconnu/Sans nouvelle : 4
Plus de demande/ Plus de suivi : 3
Retour en famille : 1
Non collaboration : 1

2019

Situations présentées en 2019 : 44
Situations sorties de la liste en 2019 : 26
Nombre de GPL candidatures : 8

Nombres de situations présentées par institution en 2019 :

26 : 3
CCN : 1
Château Mondron : 3
ECPO : 9
Ilot : 5
Log'toit : 12
PLH CPAS : 3
Reloegas : 4
SN : 3
Triangle : 1

Types de ménages des candidatures reçues en 2019 :

Couple avec enfant(s) : 8
Femme seule avec enfant(s) : 12
Homme seul avec enfant(s) : 1
Femme seule : 7
Homme seul : 16

Couleurs des candidatures reçues :

Vert : 35
Orange : 7
Rouge : 2

Motifs de sorties de la liste en 2019 :

Logement privé : 4
Logement via capteur logement : 7
SLSP : 4
FLW : 1
Inconnu/Sans nouvelle : 5
Plus de demande/ Plus de suivi : 3
Home Sweet coop : 1
Lgt insertion cpas : 1

2020

Situations présentées en 2020 : 19
Situations sorties de la liste en 2020 : 24
Nombre de GPL candidatures : 4

Nombres de situations présentées par institution en 2020 :

CCN : 4
Château Mondron : 3
ECPO : 1
Ilot : 3
Log'toit : 1
PLH CPAS : 3
Reloegas : 1
SN : 2
Triangle : 1
FLW : 1

Types de ménages des candidatures reçues en 2020 :

Couple : 2
Femme seule avec enfant(s) : 4
Homme seul avec enfant(s) : 1
Femme seule : 1
Homme seul : 12

Couleurs des candidatures reçues :

Vert : 13
Orange : 3
Rouge : 3

Motifs de sorties de la liste en 2020 :

Logement privé : 6
Logement via capteur logement : 2
Plus de demande/ Plus de suivi : 8
Lgt insertion cpas : 1
Changement de situation : 1
Lgt AIS : 4
Loginove : 1
Achat maison : 1

2022

Situations présentées en 2022 : 14
Situations sorties de la liste en 2022 : 24
Nombre gpl candi : 7

Nombres de situations présentées par institution en 2022 :

CCN : 1
Château : 2
Ilot : 2
log'toit + PLH : 4
Triangle : 3
Figuier : 1
Le 26 : 1

Types de ménages des candidatures reçues en 2022 :

couple : 2
femme seule avec enfant(s) : 4
Homme seule avec enfant(s) : 1
Femme seule : 3
Homme seul : 4

Couleurs des candidatures reçues :

Vert : 10
Orange : 4
Rouge : 0

Motifs des sorties de la liste en 2022 :

logement privé : 1
Logement via capteur logement : 2
Plus de demande/ plus de suivi : 1
Lgt capteur CPAS : 1
changement de situation
Lgt AIS : 1
Loginove : 1
Achat maison
Expulsion : 1
FLW : 1

3) Actualisation du guide du logement

Le guide du logement a été créé en 2021 en collaboration avec le RaPel (Rassemblement des Associations de Promotion du Logement) et la ville de Charleroi.

Ce guide pratique accompagne l'ensemble des personnes tout au long de leur parcours de locataire ou de propriétaire. Il a pour objectif d'améliorer l'accès et le maintien en logement en augmentant les connaissances des droits/devoirs réciproques du propriétaire et du locataire pour ainsi favoriser le dialogue entre les deux parties.

Plusieurs membres du GPL ont travaillé sur sa mise à jour en 2022 qui sortira l'année prochaine.

CHARLEROI

Un guide du logement pour tout savoir sur tout

Quels sont mes droits ? Où trouver de l'aide ? Comment louer un bien ? Ces questions et bien d'autres sont abordées dans le guide.

Charleroi, ses institutions publiques et ses associations viennent d'éditer le guide *Se loger à Charleroi*. Un guide qui s'adresse à tous les Carolos, locataires, propriétaires, bailleurs, futurs ou actuels... Pour répondre à toutes les questions qu'ils pourraient bien se poser. « C'est une étudiante de Tournai qui a fait ça la première fois, c'était son TFE, et ça inspire toute la Wallonie, dont Charleroi aujourd'hui », se réjouit Stéphanie Merckx du RAPEL, la fédération des associations de logement. Qu'est-ce que l'insalubrité, comment gérer un problème de voisinage, que faire en cas de présence de nuisibles ? « Les gens sont souvent démunis, ne savent pas ce qu'ils doivent faire, le guide donne des



Assurances, insalubrité, problèmes de voisinage : le guide aborde de nombreuses questions.

clés pour sortir de l'impasse », note Laurence Leclercq (PS), l'échevine de l'Urbanisme et du Logement à Charleroi, dont le cabinet a collaboré avec RAPEL et le Groupe Partenariat Logements qui trouve des solutions pour les plus démunis sur Charleroi. Quelles assurances je dois prendre quand je suis locataire ? Est-ce que s'il faut changer un robinet c'est à

moi de le faire ou au propriétaire ? De nombreuses questions sont abordées, chapitre par chapitre. La grille indicative des loyers, qui donne une idée de combien un logement coûte réellement à la location, ainsi que les droits et les devoirs des locataires – et ceux des propriétaires – sont également parcourus dans le guide. « Il est par exemple aussi question de comment se présen-

ter à une visite, quels sujets aborder pour devenir locataire, lesquels éviter aussi – comme la caution du CPAS », renchérit Georges Pierard du Groupe Partenariat Logement. Du côté des propriétaires, il y a aussi de quoi faire : comment mettre un logement à louer ? Quelles sont les procédures légales que je dois faire avant de louer mon bien ? Qu'est-ce que je peux demander à mes locataires ? Comment puis-je avoir des garanties ? Est-ce que je peux louer solidairement et profiter de garanties publiques ? À quelles aides ai-je droit pour rénover mon logement ? « On remarque d'ailleurs que quand on rénove une rue et des trottoirs, il y a un effet boule de neige dans les permis d'urbanisme, les propriétaires en profitent pour investir dans le bâtiment : refaire la façade, isoler, etc. Et ça fait boule de neige puisque ceux d'à côté en font de même. C'est très bénéfique pour une ville comme Charleroi où le bâti est vétuste. Aujourd'hui, on recrée 400 logements par an en moyenne, c'était l'objectif mais au plus il y en a, au mieux c'est. Ce guide a aussi vocation à encourager les propriétaires à rénover et louer leurs biens », ajoute Laurence Leclercq. Un chapitre aborde aussi les questions du déménagement – et tout ce qui va avec, celles de la garantie locative ou encore les possibilités de devenir propriétaire quand on a un revenu modeste. Le guide est disponible en version papier dans les locaux des associations du secteur, dans les maisons citoyennes et à la Sambrienne. « La version PDF est aussi disponible sur le site de la Ville, dans les actualités, et on est en train de retravailler le site pour qu'il intègre les fiches du guide directement », conclut l'échevine. Avec les changements de législation à venir, le site pourra être mis à jour, et la version papier, elle, sera éditée tous les deux ans. » J.V.K.

4) Journée réflexion sur l'engagement d'une personne au GPL et les valeurs.

Dans le cadre du souhait de la ville de Charleroi de soutenir financièrement le GPL dans ses actions, une journée de travail a été organisée au Château Mondron. Cette journée a été l'occasion d'entendre le projet de la ville et les différentes opportunités de partenariats et projets immobiliers qui s'offraient à nous. Le groupe a également travaillé sur ce qu'il attendait d'un poste de coordinateur.trice ou chargé de projet.

Enfin, cette journée a permis de confronter les points de vue des différents membres du groupe sur les valeurs, les modes de fonctionnement et les attentes de chacun et chacune sur le GPL 2.0



5) Le recrutement et l'engagement de la coordinatrice

Le recrutement de la coordinatrice a nécessité un certain nombre de rencontres et de discussions au sein du groupe afin de déterminer le profil, de lancer l'annonce, d'organiser l'examen écrit et la rencontre des candidats en entretien oral. L'ensemble du processus a généré plus d'une semaine de travail cumulé, ce qui de la part d'administrateurs déjà bien engagés n'est pas simple à dégager.

6) Présentation du GPL et conseil pour la mise en place d'un GPL à Liège.

Les différentes institutions en lien avec le logement présentes sur Liège ont pour ambition de créer leur propre réseau rassemblant les différents partenaires de la région pour pallier la problématique du logement dans la zone géographique liégeoise. C'est pourquoi, des représentants du Groupe Partenariat Logement sont allés présenter le fonctionnement du GPL et répondre à leurs différentes questions.

7) Représentation du GPL dans les réunions de travail Fair Ground et de l'OA de la coopérative Fair Ground Wallonie

Le GPL est membre fondateur de cette coopérative née de la volonté de déployer des logements à l'intention du public sans-abri à Bruxelles et en Wallonie. La première acquisition de la coopérative a été un ensemble de logements situés à Jumet. En 2022, FGW a acquis une maison pour deux ménages dans le cadre de l'appel à projet de la Région Wallonne sur les femmes victimes de violence. La gestion de ce bâtiment s'organise autour de plusieurs membres du GPL.

Perspectives

Nos objectifs et perspectives pour les années à venir resteront :

- Proposer des **pistes de logement** pour les personnes sans-abris, mal logées ou en recherche d'une situation de relogement plus adaptée. Un accompagnement est souhaité et doit être défini en fonction des besoins du bénéficiaire.
- Favoriser la mise en place des **partenariats associatifs et publics**.
- Poursuivre et développer toute **activité en lien avec le logement** et les objectifs que nous nous sommes fixés.
- **Coordonner** l'intervention des partenaires associatifs et publics impliqués dans les activités en question.
- Acquérir, recevoir, posséder **tous biens meubles et immeubles** en vue de la réalisation de nos objectifs.
- Procéder à des **recherches de fonds** (subventions, sponsoring,...) en vue de l'organisation et de la mise en œuvre des projets en lien avec le logement.
- Accomplir tous les actes et opérations se rapportant directement ou indirectement au logement, pouvant **amener le développement ou faciliter la réalisation de nos projets**.



C'est dans cette optique que l'année 2023 aura plusieurs projets pour continuer à développer les différents points mentionnés ci-dessus.

Le GPL a également pour ambition d'organiser 4 à 5 demi-journées en créant des ateliers sur le thème du Post hébergement avec les différents partenaires. Le but étant de rassembler les accompagnateurs de terrain pour communiquer et échanger sur leurs points de vue, leurs habitudes, leur façon de faire sur un sujet commun les rassemblant : le post hébergement.

De plus, avec l'arrivée des élections régionales/fédérales de 2024, le Groupe Partenariat Logement avec le soutien de ses partenaires souhaite émettre une série de recommandations à l'adresse des représentants politiques en vue d'améliorer les conditions des personnes ayant des problématiques de logement.

Pour terminer, la création d'un site internet afin de développer la communication de l'ASBL sur ses activités et projets mais également de faire connaître les différentes institutions dans la région de Charleroi auprès des personnes ayant des difficultés de logement ou encore les propriétaires privés.

Remerciements

Nous profitons de cette occasion qui nous est donnée dans ce rapport d'activités pour remercier les personnes nous soutenant au quotidien dans nos divers projets et objectifs mis en place pour lutter contre la précarité du logement.

C'est pourquoi, un merci tout particulier à la ville de Charleroi pour son subside octroyé pour l'année 2022 et 2023 ; nous permettant de financer notre premier emploi pour un meilleur suivi des projets menés par le GPL.

Saluons également l'échevine du logement, Madame Laurence Leclercq et son implication pour faire grandir l'ASBL.

Il est nécessaire de remercier également l'ensemble des partenaires sans qui tout cela ne serait pas possible. Merci pour leurs investissements petits ou grands, qui contribuent à perpétuer les valeurs de notre association : Groupe Partenariat Logement de Charleroi.

